



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRISE sécheresse

*Les rivières et les nappes souterraines sont
extrêmement fragilisées.*

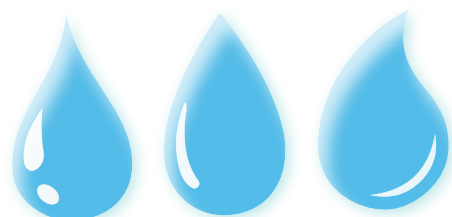
*Afin de protéger la ressource, chacun est appelé
à réduire fortement sa consommation en eau.*

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise



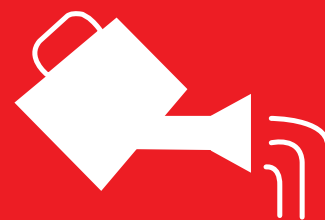
*Tous ensemble,
économisons l'eau !*



Interdiction de laver les
façades, les toitures, les terrasses,
les voiries, les trottoirs et
les véhicules sauf dérogation*



Interdiction d'alimenter tous
les étangs et les plans d'eau



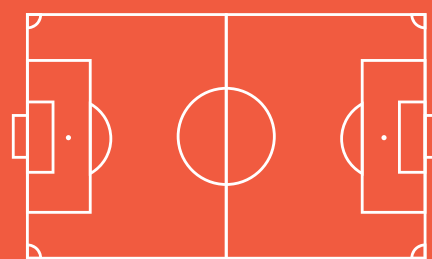
Interdiction d'arroser les
pelouses, les massifs fleuris, les
plantes en pots, sauf les jardins
potagers de 20h à 8h



Interdiction de remplir
les piscines privées
sauf travaux



Interdiction d'alimenter les
fontaines, les pièces d'eau et les
jeux récréatifs en circuit ouvert



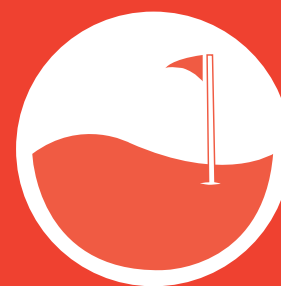
Interdiction d'arroser les
terrains de sport (sauf dérogation*)
et les espaces arborés



Réduction des quantités d'eau
pour les cultures agricoles :
arrêt 48h ou interdiction
sauf dérogation*



Respect des prescriptions de
sobriété et de rejet à usage
industriel



Interdiction d'arroser
les terrains de golf
sauf dérogation*

** L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département
et sur www.loiret.gouv.fr*

